

Annexe aux comptes annuels consolidés

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opérationnelles dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50 % sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations majoritaires non opérationnelles sont également comptabilisées par mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20 % du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau de la page 152.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date et contrôlés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Lors de la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part concernée de ses capitaux propres a été compensé avec les réserves issues du bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères

en CHF	2017	2016
EUR	1.1704	1.0720
USD	0.9748	1.0163

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti), mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Titres à revenu fixe: les titres à revenu fixe sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. En cas de doutes fondés quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenu fixe sont présentés à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont également présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie («discounted cash-flow», DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (Net Cash Flows) attendues de l'exploitation des immeubles, actualisées à la date du bilan. La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et les hypothèques sont portés au bilan à la valeur d'acquisition historique, sous déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avois à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation: les placements provenant d'opérations de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'opérations de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que revalorisation ou amortissement des placements provenant d'opérations de capitalisation. Les provisions techniques pour opérations de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés utilisés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put (stratégiques) servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise de couverture ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation des acquisitions et augmentation des rendements).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises, telles que logiciels et droits d'utilisation, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à 20 ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ils sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

Mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
Matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
Installations	10 à 20 ans
Immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si nécessaire, des amortissements supplémentaires sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités: les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres actifs / engagements et autres passifs à court terme: ces postes sont évalués à la valeur historique. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques: les provisions techniques sont calculées de manière prudente, pour chaque contrat d'assurance ou sinistre, en tenant compte des engagements présumés vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance; elles comprennent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir à long terme la capacité d'honorer les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des futures indemnités de sinistres non actualisées. Les provisions

pour rentes sont actualisées. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages survenus, mais non encore déclarés et les frais de traitement de sinistres correspondants.

- Les réserves mathématiques correspondent à des valeurs estimées (valeurs actuelles) des prestations et des charges d'assurance, compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des produits d'intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

- Non-vie: selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.
- Vie: en assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Les *provisions (financières) non techniques* sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les *engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan* sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du Groupe sont affiliés à des plans de prévoyance conforme au droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés par des cotisations annuelles de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26, «Présentation des comptes des institutions de prévoyance». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations; les buts de la prévoyance sont garantis et atteints; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinée à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncements à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation

Participations		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		
		2017	2016	2017	2016	
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	-	-	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	N	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protakta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200	Consolidation complète
Protakta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon SA, Renens	C	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Bussigny	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA (à partir du 7 mars 2017)	C	100		100		Consolidation complète
Scout24 Suisse SA Flamatt (Scout24 Holding AG jusqu'au 31.12.2016)	C	50	50	225	100	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	C	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	C	23	23	2 825	2 825	Mise en équivalence
Sharoo SA, Zurich	C	16,9	22,6	2 189	1 633	Non consolidé

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, deux sociétés d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- H Holding
- N Non-vie
- V Vie

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Total primes brutes

en milliers de CHF

	2017	2016
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 038 972	1 024 936
Assurance responsabilité civile	289 668	281 342
Assurance véhicules à moteur	988 319	968 360
Assurance marine, aviation et transport	9 800	9 376
Assurance caution	53 336	8 996
Assurance accidents et maladie	426 789	391 805
Assurance de protection juridique	108 287	101 633
Autres assurances	22 011	16 850
Total affaires directes	2 937 182	2 803 298
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	24 218	23 715
Total primes brutes non-vie	2 961 400	2 827 013
Assurances vie	747 446	742 182
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	65 698	60 618
Assurances vie: opérations de capitalisation	150	0
Total affaires directes	813 294	802 800
Total primes brutes vie	813 294	802 800

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2017	2016	2017	2016
Brut	-14 032	-8 503	1 036	258
Parts des réassureurs	-303	1 732	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-14 335	-6 771	1 036	258
Brut	-1 700 599	-1 563 016	-616 806	-564 398
Parts des réassureurs	63 490	53 294	1 057	1 118
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 637 109	-1 509 722	-615 749	-563 280
Brut	-173 022	-150 415	-63 850	-19 410
Parts des réassureurs	43 201	20 352	4 402	-163
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	-129 821	-130 063	-59 448	-19 573

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique, ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers, ni dans celle des provisions pour opérations de capitalisation.

3 Frais techniques en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2017	2016	2017	2016
Frais d'agences et autres frais de distribution	-429 054	-409 187	-43 962	-44 878
Frais d'administration	-342 349	-315 952	-83 007	-78 519
Frais techniques bruts	-771 403	-725 139	-126 969	-123 397
Parts des réassureurs	37 513	38 974	0	0
Frais techniques pour compte propre	-733 890	-686 165	-126 969	-123 397

Les charges de personnel s'élèvent à 393,0 millions de CHF (exercice précédent: CHF 368,0 millions).

4 Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2017	2016
Produits/bénéfices et pertes réalisées	11 195	11 445
Bénéfices non réalisés	30 559	5 067
Pertes non réalisées	-13	-3 876
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	41 741	12 636

5 Résultat des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	2017	2016
Produits/bénéfices et pertes réalisées	4	0
Bénéfices non réalisés	27	0
Pertes non réalisées	-56	0
Résultat des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	-25	0

6 Produits/Charges des placements en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2017	2016	2017	2016
Produit des titres	80 246	108 358	68 759	84 406
Produit des placements immobiliers	55 664	55 489	27 690	27 136
Produit de prêts à des organisations associées	825	3	0	0
Produit des participations non consolidées	30	1 140	0	0
Produit provenant d'organisations associées	653	0	0	0
Intérêts sur dépôts	36	97	0	0
Produit de revalorisations	23 501	48 351	6 867	6 511
Produit de revalorisations sur organisations associées	19 251	10 594	0	0
Produit de la réalisation de placements	88 076	79 298	76 542	53 887
Autres produits de placement	17 959	17 868	13 259	10 276
Produits des placements	286 241	321 198	193 117	182 216
Charge des placements immobiliers	-14 356	-12 706	-4 767	-3 658
Amortissements sur placements	-16 528	-24 144	-8 464	-6 060
Amortissements sur organisations associées	-8 071	-1 371	0	0
Pertes provenant de la réalisation de placements	-16 186	-22 034	-6 682	-14 424
Charges de gestion	-15 879	-11 918	-10 110	-7 998
Autres charges de placement	-2 108	-2 032	-452	195
Charges des placements	-73 128	-74 205	-30 475	-31 945

7 Autres produits financiers / charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

8 Résultat extraordinaire

Un apport total de 71,7 millions de CHF est fourni par les employeurs pour soutenir les mesures structurelles des caisses de pension. Ces charges de personnel extraordinaires sont supportées par le secteur non-vie à hauteur de 66,4 millions de CHF et par le secteur vie à hauteur de 5,3 millions de CHF.

9 Impôts en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2017	2016	2017	2016
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-35 398	-27 566	-2 086	-500
Impôts différés	-2 890	-19 670	-931	-2 335
Total impôts	-38 288	-47 236	-3 017	-2 835

Le taux d'impôt différé de 21 % correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (exercice précédent: 22 %). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 0,4 million de CHF (31.12.2016: 0,3 million de CHF).

Explications concernant le bilan

10 Placements de capitaux

en milliers de CHF

	2017	2016
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2017: 7 595 553; 2016: 7 881 476)	7 292 863	7 466 699
Actions et parts de fonds ¹ (valeur d'acquisition 31.12.2017: 2 940 995; 2016: 2 918 076)	3 768 267	3 385 496
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 31.12.2017: 1 021 139; 2016: 846 010)	1 127 490	914 400
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 31.12.2017: 1 621 814; 2016: 1 583 437)	1 992 948	1 950 011
Hypothèques	1 594 105	1 106 482
Prêts	929 564	968 571
Participations non consolidées	60 085	51 886
Organisations associées	87 151	76 519
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	2 183	2 372
Autres placements de capitaux	295 494	289 975
Total Placements de capitaux²	17 150 150	16 212 411
¹ fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	1 161 124	1 114 505
² sans liquidités (actifs circulants)	276 872	314 994

Corrections de valeur

en milliers de CHF

	2017	2016
Actions et parts de fonds	-5 272	-45 672
Placement alternatifs	-4 361	-125
Participations non consolidées	-34 770	-33 869
Organisations associées	0	-2 216
Titres à revenu fixe	0	-291

Instruments financiers dérivés

en milliers de CHF

	Valeur actuelle active Autres actifs		Valeur actuelle passive Autres passifs à court terme	
	2017	2016	2017	2016
Devises				
à des fins de couverture	6 949	5 974	7 477	29 574
Total Instruments financiers dérivés	6 949	5 974	7 477	29 574

11 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2017	2016
Parts de fonds	634 689	601 938
Autres placements de capitaux	187 763	226 465
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	822 452	828 403

12 Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	2017	2016
Obligations	1 949	0
Obligations zéro	12 235	0
Titres à revenu fixe	14 184	0
Parts de fonds	3	0
Autres placements de capitaux	2 764	0
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	16 951	0

La valeur des titres en portefeuille dans le dépôt nostro s'élève à 12,1 millions de CHF; le risque est supporté par la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

13 Tableau des actifs immobilisés en milliers de CHF	Placements immobiliers (placements de capitaux)	
	2017	2016
Valeur comptable nette au 01.01.	1 950 011	1 857 745
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	1 583 437	1 539 170
Entrées	38 997	44 419
Sorties	-620	-152
État au 31.12.	1 621 814	1 583 437
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-63 607	-69 886
Amortissements	-12 628	-2 155
Revalorisations	1 463	8 434
État au 31.12.	-74 772	-63 607
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	445 906	430 181
Valeur comptable nette au 31.12.	1 992 948	1 950 011
- Dont immeubles en construction	33 654	32 647
- Dont terrains non bâtis	25 880	27 470
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	371 134	366 574

13 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2017	2016	2017	2016
Valeur comptable nette au 01.01.	51 886	52 006	34 007	15 947
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.	85 755	86 242	93 891	72 595
Entrées	5 200	0	7 484	24 892
Sorties	0	-487	-3 784	-4 301
Reclassification	3 900	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	705
État au 31.12.	94 855	85 755	97 591	93 891
Corrections de valeur cumulées				
État au 01.01.	-33 869	-34 236	-59 884	-56 648
Amortissements ordinaires	0	0	-8 803	-7 245
Amortissement extraordinaire	0	0	-942	0
Revalorisations	2 515	0	0	0
Sorties	0	367	3 793	4 009
Reclassification	-3 416	0	0	0
État au 31.12.	-34 770	-33 869	-65 836	-59 884
Valeur comptable nette au 31.12.	60 085	51 886	31 755	34 007

13 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2017	2016
Valeur de bilan au 01.01	76 519	13 158
Entrées provenant des investissements	1 138	54 791
Part au résultat des organisations associées	10 631	9 223
Dividendes perçus	-653	-653
Reclassification	-484	0
Valeur de bilan au 31.12	87 151	76 519

13 Tableau des actifs immobilisés

	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
en milliers de CHF						
Valeur comptable nette au 01.01.	191 056	173 199	34 486	25 650	225 542	198 849
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.	406 904	382 896	84 514	89 063	491 418	471 959
Entrées	20 840	24 008	14 988	17 852	35 828	41 860
Sorties	0	0	-6 661	-23 519	-6 661	-23 519
Reclassification	-4 059	0	4 059	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	29	1 118	29	1 118
État au 31.12.	423 685	406 904	96 929	84 514	520 614	491 418
Corrections de valeur cumulées						
État au 01.01.	-215 848	-209 697	-50 028	-63 413	-265 876	-273 110
Amortissements ordinaires	-6 151	-6 151	-10 930	-9 605	-17 081	-15 756
Amortissement extraordinaire	0	0	-362	-37	-362	-37
Sorties	0	0	6 348	23 027	6 348	23 027
État au 31.12.	-221 999	-215 848	-54 972	-50 028	-276 971	-265 876
Valeur comptable nette au 31.12.	201 686	191 056	41 957	34 486	243 643	225 542

14 Goodwill théorique des actifs immobilisés en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2017	2016
Valeur comptable nette au 01.01.	688 942	480
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	719 663	1 200
Entrées	4 214	718 463
Sorties	-1 200	0
État au 31.12.	722 677	719 663
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-30 721	-720
Amortissements	-58 880	-30 001
Sorties	1 080	0
État au 31.12.	-88 521	-30 721
Valeur comptable nette au 31.12.	634 156	688 942

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2017	2016
Bénéfice annuel consolidé	440 508	439 489
Amortissement du goodwill	-58 880	-30 001
Bénéfice annuel consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	381 628	409 488

Effet sur le bilan

en milliers de CHF	2017	2016
Fonds propres consolidés selon bilan	4 834 897	4 337 678
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	634 156	688 942
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	5 469 053	5 026 620

15 Créances

en milliers de CHF

	2017	2016
Créances sur des preneurs d'assurance	164 493	134 182
./ corrections de valeur	-66 535	-55 041
Créances sur des compagnies d'assurances	25 863	20 454
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	7 530	5 931
./ corrections de valeur	-268	-311
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	5 568	3 682
Total Créances	136 651	108 897

16 Autres actifs

en milliers de CHF

	2017	2016
Autres actifs	68 503	61 681
./ corrections de valeur	-148	-51
Autres actifs	68 355	61 630

17 Provisions techniques

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2017	2016	2017	2016
Reports de primes	559 972	545 637	50 557	51 594
Provisions pour sinistres	4 207 899	4 206 020	1 730 563	1 671 115
Réserve mathématique	0	0	3 697 007	3 565 737
Part d'excédents créditées aux assurés	0	0	4 584	3 549
Autres provisions techniques	539 434	409 990	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	5 630	5 897	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 512 935	5 367 544	5 482 711	5 291 995
Parts des réassureurs	153 146	110 260	9 625	5 223
Provisions techniques brutes	5 666 081	5 477 804	5 492 336	5 297 218

18 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2017	2016	2017	2016
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	391 972	363 075	265 723	232 134

19 Provisions non techniques (financières) en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres	Total provisions non techniques (financières)
	État au 31.12.2015	317 128	21 084
Utilisation	0	-1 520	-1 520
Dissolution	-5 454	-637	-6 091
Modification du périmètre de consolidation	281	306	587
Constitution	35 022	107 129	142 151
État au 31.12.2016	346 977	126 362	473 339
Utilisation	-50	-80 234	-80 284
Dissolution	-17 129	-466	-17 595
Modification du périmètre de consolidation	97	0	97
Constitution	83 015	5 799	88 814
État au 31.12.2017	412 910	51 461	464 371

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2017 concernent les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les provisions concernant les mesures structurelles ont été utilisées durant le premier semestre 2017. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,75 % (31.12.2016: 1,75 %).

20 Autres engagements à court terme en milliers de CHF	2017	2016
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	610 447	555 590
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	150 426	145 487
Autres engagements à court terme	760 873	701 077

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 565,5 millions de CHF (31.12.2016: 526,4 millions de CHF).

21 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100 % par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

22 Postes du bilan acquis

Treconta SA

en milliers de CHF

4.1.2017

Actifs		
Actifs immobilisés		90
Liquidités	920	
Autres actifs	572	
Comptes de régularisation	135	
Actifs circulants		1 627
Total des actifs		1 717
Passifs		
Autres passifs		472
Comptes de régularisation		157
Provisions non techniques (financières)		97
Capitaux étrangers		726
Capital-actions	100	
Réserves de capital	165	
Réserves de bénéfice	726	
Fonds propres		991
Total des passifs		1 717

Les actifs et les passifs acquis de Treconta SA passent à Trianon SA du fait de la fusion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Autres éléments comptables

en milliers de CHF

2017

2016

Remarques concernant le bilan

	2017	2016
Engagements conditionnels	841	844
Autres engagements non portés au bilan	411 821	247 549

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés (liquidités) constituées en faveur de tiers pour un montant de 37,5 millions de CHF en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF

2017

2016

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Prêt à long terme (avoirs)	35 180	70 000
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	3 846	3 195
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	1 125	1 125
Charge d'intérêts sur compte courant	1 176	1 127
Avoirs en compte courant	5 394	3 599
Dettes en compte courant	149 704	144 968
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 365	4 025

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages /engagement économique et charges de prévoyance	Exc. couverture/ découvert selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entité	Variation avec effet sur résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de Prévoyance dans frais de personnel		
en milliers de CHF	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	2017	2017	2017	2016
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/ sous-couverture	0	0	0	0	43 549	43 549	39 093
Total	0	0	0	0	43 549	43 549	39 093

Réserve de cotisations d'employeur	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de la réserve de cotisations de l'employeur dans les frais de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2017	2017	31.12.2017	2017	31.12.2016	2017	2016
Institutions de prévoyance	207	0	207	207	0	0	1 238
Total	207	0	207	207	0	0	1 238

La réserve de cotisations de l'employeur a été acquise avec des achats de participations.

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 27 février 2018 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 140 à 167) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1 ch. 3 CO, et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 27 février 2018

KPMG SA

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé